

Mise en œuvre à Madagascar

Considérée comme un des pays mégadivers (85% des espèces végétales sont endémiques), Madagascar fait depuis de nombreuses années l'objet d'une attention toute particulière en termes de conservation de sa biodiversité forestière. Même si les controverses scientifiques existent quant à l'importance et l'évolution de la déforestation, il est communément admis que la Grande Île a connu une perte de son couvert forestier en grande partie liée à l'agriculture sur abattis-brûlis. De nombreuses initiatives ont été prises notamment depuis 1990 dans le cadre d'une planification environnementale ambitieuse se déclinant tant au niveau national (mise en place des institutions telles que l'Office national pour l'environnement, l'association nationale des aires protégées...) qu'à des niveaux plus décentralisées (gestion communautaire des ressources naturelles, activités génératrices de revenus, planification locale).

Cette politique fortement soutenue financièrement et techniquement par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, coopérations bilatérales, grandes ONG de conservation) s'est focalisée sur les écosystèmes forestiers (au détriment notamment de l'environnement marin et côtier ou de l'environnement urbain et péri-urbain), en privilégiant les aires protégées comme modalité de conservation. Adossée à des dispositifs de gestion communautaire et de valorisation économique de la biodiversité, cette politique s'est progressivement orientée vers un élargissement de ces zones de conservation en adoptant la logique des corridors, formes innovantes d'aires protégées, concevant la conservation essentiellement à partir d'une approche économique (PSE, vente de crédits carbone, développement périphérique, écotourisme,) et participative (co-gestion avec les communautés et leurs fédérations).

Pour faire face à cette extension des zones de conservation et pour pallier à l'arrêt programmé de cette planification environnementale (1990-2008), Madagascar a cherché à attirer de nouveaux financements

pérennes en mobilisant la rhétorique de la déforestation évitée dans le cadre de la renégociation post-Kyoto évoquée ci-dessus.

Une nouvelle aire protégée sur le plateau de Makira

La première publication issue des études commandées par le Ministère des Eaux et Forêts au projet PAGE-IRG (Projet d'appui à la gestion de l'environnement-International Resource Group) pour identifier les possibilités d'exploiter le mécanisme MDP prévu par le protocole de Kyoto, sort en septembre 2001 (Meyers et Berner, 2001). Cependant une décision de la Conférence des Parties du Protocole de Kyoto de Bonn en juillet 2001 a entre-temps exclu la « déforestation évitée » des projets éligibles au MDP pour la première période d'engagement (2008-2012). Changeant son fusil d'épaule, PAGE-IRG propose plutôt de prospecter un investisseur du marché volontaire, en vue de réaliser un projet pilote de vente de carbone basé sur la déforestation évitée. Le projet « Makira », identifié dans ses grandes lignes dès 2001, prévoit donc d'établir une nouvelle aire protégée sur le plateau de Makira, la plus vaste forêt d'un seul tenant de Madagascar, en la finançant par ce moyen. L'ONG Wildlife Conservation Society WCS, devenue le porteur de ce projet, a réussi à obtenir 597 000 US\$ pour la période 2008-2010 auprès de firmes du Nord dans le cadre de leurs politiques de compensation et de verdissement d'image. Il s'agit d'avances de fonds sur de futures réductions d'émissions.

Fort de cette première expérience, à partir de 2008, Madagascar, via les ONG internationales de conservation a soutenu les projets préfigurant le REDD. D'une part, l'administration s'est investie dans l'élaboration de son R-PP (Readiness Preparation Proposal) d'autre part, ces ONG (Conservation international, World Conservation Society et World Wild Fund for Nature) ont mis au point des projets carbone. Parmi ceux-ci, on mentionnera plusieurs projets d'envergure portés par les ONG CI (Conservation International), WCS (Wildlife Conservation Society) et WWF (World Wildlife Fund) pour des superficies importantes de l'ordre de 300 à 650 000 hectares. Un des enjeux actuels est de vendre le carbone sur un horizon de 30 ans. CI, par exemple, espère dans son projet REDD CAZ (Corridor Ankeniheny Zahamena) vendre 10 millions de tonnes de CO₂ en 30 ans. WCS, toujours dans son projet Makira, estime ce volume à 9,1 millions tonnes jusqu'en 2033.

Des initiatives inédites

Même si la pérennisation financière des actions de conservation des forêts a été au cœur de la politique environnementale malgache, ces initiatives sont inédites, tant au niveau de la superficie couverte que du montage institutionnel et financier. La problématique internationale du changement climatique a ainsi permis de faire émerger ces projets ce qui confère aux intermédiaires internationaux que sont les ONG de conservation un rôle stratégique. Cette situation n'est pas sans poser un problème de souveraineté puisque ces acteurs ne sont finalement pas seulement des intermédiaires institutionnels, mais aussi financiers, prélevant une partie du produit de la vente pour leur propre fonctionnement et pour leurs actions de conservation dans les sites en question. La place et le rôle de l'État et des administrations décentralisées ne sont pas claires et peuvent être source de tensions, même si la plupart des acteurs, nationaux et étrangers, mettent en avant l'opportunité offerte par ces nouvelles régulations par le marché (fort potentiel de captation de financement, réduction de l'inertie administrative, etc.).

Au-delà des questions d'additionnalité, de fuite et de permanence, celle liée aux retombées pour les populations locales concernées est également problématique. En privilégiant des superficies importantes afin d'être « visible » internationalement, ces projets se déconnectent des réalités locales et éloignent les décideurs locaux du processus de décision (établissement des règles d'attribution des ressources financières...) ce qui conduit le plus souvent à une incompréhension des populations locales quant à la nature (fortement immatérielle par définition) d'une vente de carbone. Par conséquent, en privilégiant la captation d'une rente internationale au détriment d'actions plus locales, jugées moins efficaces au vu des expériences passées, les PSE Carbone dans le cadre de la REDD, même REDD +, portent davantage l'attention sur le financement à grande échelle de la conservation et peu sur les effets levier à des niveaux plus décentralisés.

Finalement, si l'émergence de la problématique du changement climatique renouvelle la politique environnementale malgache, l'équilibre entre un objectif de financement de la conservation fort légitime au

demeurant et l'effectivité de celle-ci n'est pas encore très clair pour la plupart des observateurs, au premier rang desquels les Malgaches eux-mêmes.

Auteurs : **Philippe Méral, Georges Serpantié**



Qu'est-ce qu'une forêt ?

Les habitants
de la forêt

Représentations,
usages, pratiques

Politiques et
dynamiques forestières

Coordination générale :
Catherine Fontaine

Conseillers scientifiques :
Geneviève Michon
Bernard Moizo

Conception graphique :
Pascal Steichen



Année internationale
des forêts 2011
Des forêts pour les hommes

Des forêts et des hommes



Nature menacée ou forêt des hommes ? : Pour une lecture humaniste des forêts

Après 2010 - Année Internationale de la Biodiversité, l'ONU a proclamé 2011 Année internationale des forêts.

Cette initiative montre combien les forêts sont devenues l'objet de l'attention du monde entier et pas seulement des pays qui les habitent. L'enjeu forestier est mondial : les forêts couvrent un tiers de la surface du globe et abritent près des deux tiers des espèces animales et végétales recensées ; leur rôle est essentiel dans la régulation du climat ou dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Malgré les recommandations successives pour une meilleure gestion des forêts menacées (Rio 1992, Nagoya 2010), les forêts tropicales et boréales continuent à perdre du terrain alors que les forêts d'Europe progressent, mais parfois aux dépens de paysages agricoles centenaires.

Nature menacée ou forêt des hommes ? >>

Contact auteurs :

Geneviève Michon

Bernard Moizo

Liens utiles

Texte intégral en
PDF

